

REPRÉSENTANT DES CITOYENS

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

L'arrondissement de Verdun invite les citoyens souhaitant œuvrer au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) à soumettre leur candidature. Des postes sont actuellement à combler. Le CCU est formé de sept (7) membres citoyens, de deux (2) membres du Conseil d'arrondissement et du maire. La durée du mandat sera de (2) ans avec possibilité de renouvellement.

Siégeant à huis clos, les principales tâches du CCU sont d'étudier les demandes de dérogations mineures, celles relatives au règlement de zonage, au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ainsi qu'à la dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise et dans chacun des cas, de faire des recommandations au conseil d'arrondissement.

De plus, le CCU est amené à étudier en général toutes les questions en matière d'urbanisme que lui soumet le conseil d'arrondissement ou la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE) et en faire rapport au conseil d'arrondissement. Le CCU se réunit habituellement le deuxième mardi du mois en soirée et, au besoin, sur convocation du secrétaire.

Les candidats choisis devront être résidents de l'arrondissement de Verdun et montrer un intérêt pour les questions d'urbanisme et d'architecture. Lors de la nomination des membres, le conseil tiendra notamment compte d'un critère de répartition géographique des candidats, selon leur quartier de résidence. Par ailleurs, les aptitudes et habiletés recherchées sont :

- Sens éthique et intégrité élevés;
- Connaissance du territoire;
- Capacité de jugement, d'analyse et esprit critique;
- Habileté à communiquer et à partager ses opinions;
- Sens de la collaboration et esprit d'équipe.

Tout candidat intéressé est prié de faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une courte lettre de motivation, avant 17 h, le vendredi 7 septembre 2018, à l'attention de Mme Sylvie Fillion, secrétaire de direction, de l'une des façons suivantes :

Par télécopieur : (514) 765-7114

Par courriel :

sfillion@ville.montreal.qc.ca

Par la poste :

Arrondissement de Verdun
Direction de l'aménagement urbain
et des services aux entreprises
4555, rue de Verdun, bureau 109
Verdun (Québec) H4G 1M4

*Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec Mme Sylvie Fillion au 514 765-7080.*